

## CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE AEPE

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des compétences  
VAE  
Individuels payants  
Compte Personnel Formation

### NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
diplôme CAP Accompagnant éducatif petite enfance AEPE  
Ouverture possible suite de parcours :  
Concours ATSEM

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 420 heures  
Durée en entreprise : 560 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 14/10/2019 au 29/05/2020.

### LIEUX DE FORMATION

GMTI94  
Collège RABELAIS  
10 RUE DU PONT DE CRETEIL  
94100 Saint-Maur-des-Fossée  
gmti94@ac-creteil.fr  
Tél : 01 48 86 44 30

### CONTACT

Amal El Khourouj  
gmti94@ac-creteil.fr

### TARIFS

Nous consulter

### OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son propre domicile.

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits, de son individualité ; Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
Aptitude à s'occuper d'enfants dans un cadre professionnel  
Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (niveau de la classe de 3ème)

Niveau d'entrée : niveau V bis (préqualification)

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests écrits  
Entretien de motivation

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque unité peut être réalisée de façon indépendante.  
Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont dispensés de l'enseignement général. Les parcours seront individualisés en fonction des candidats.  
Organisé en alternance.  
Cours du jour  
Entreprise

### CONTENUS

▶ UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	150h
dont certificat SST : 12h , Prévention sécurité Environnement 32h	
▶ UP2 : Exercer son activité en accueil collectif	120h
▶ UP3 : Exercer son activité en accueil individuel	120h
▶ UG1 : Français-Histoire/Géographie	100h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, entre 100 et 120 heures	
▶ UG2 : Math/Sciences	80h
le nombre d'heures de chaque matière sera adapté en fonction des besoins du candidat, de 60 à 80 heures	
▶ Accompagnement vers l'emploi	30h